

D 2025 06 19 046

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 19 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 13 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, D. GANNE, R. OTZENBERGER, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, M. GRENIER, C. TOWNSEND, G. MASRARI, P. GUINOT, H. GRANGE, J. DIZERENS, A. NEUSSER

Absents : M. FOURNIER, V. KRYK

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à W. DELAVENNE, M. GRENIER à J. DAZIN, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, G. MASRARI à D. GANNE, P. GUINOT à M-C. ROCH, H. GRANGE à M. CHALENDAR, J. DIZERENS à O. GUICHARD, A. NEUSSER à A. BOUSSER

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire

3. Finances – Demande de subvention auprès du Département de l'Ain pour le financement des travaux de rénovation énergétique de la salle René Lavergne

La salle René Lavergne a été construite en 1983. Dans le cadre du décret tertiaire, la commune d'Ornex a engagé en 2022, un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux.

Il apparaît, à l'issue du diagnostic, que le bâtiment est de bonne qualité de construction, mais présente de faibles performances énergétiques, en raison de matériaux isolants et d' huisseries vieillissantes.

Les éléments de déperdition sont dans l'ordre d'importance : les huisseries, les façades et les planchers hauts et bas.

En travaillant sur l'enveloppe du bâtiment et la rénovation complète des systèmes de chauffage et de ventilation, les objectifs du décret tertiaire à horizon 2050, soit -60% de consommation énergétique pourraient être atteints.

Ainsi la commune, lors d'une première phase de travaux a remplacé l'ensemble des huisseries en juillet et août 2024 et traitée les problèmes d'amiante.

Les travaux à engager en 2025 sont les suivants :

- L'isolation des murs
- L'isolation des planchers hauts
- La rénovation du système de chauffage et de climatisation
- La mise aux normes du système de ventilation
- La mise aux normes de l'éclairage intérieur et extérieur
- La mise aux normes électriques

Il est proposé au Conseil municipal de demander une subvention au Département de l'Ain dans le cadre de la « contractualisation 2024-2026 » selon les conditions ci-dessous indiquées :

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T. en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Travaux de rénovation énergétique	272 000 €	Département de l'Ain	60 000 €
Maitrise d'œuvre	27 500 €	Autofinancement / Emprunt	239 500 €
TOTAL	299 500 €		299 500 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 60 000 € auprès du Département de l'Ain dans le cadre de la « contractualisation 2024-2026 », pour le financement des travaux de rénovation énergétique de la salle René Lavergne

- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2025

Fait à Ornex, le 20 juin 2025

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 20 juin 2025
Affiché le : 20 juin 2025

Olivier GUICHARD
Maire

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.